

Pratiquer le doublage et la voix off

RS6474 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	134, 323
Formacode(s)	45022, 46254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2025

Certificateur(s)

ASSOCIATION VAGABOND · SIRET : 43359574100029

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LA VAGABONDE	94790014800018	Former et organiser l'évaluation
LE MAGASIN	43293040200016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour objectif de certifier les compétences nécessaires et complémentaires à la pratique du doublage et de la voix off.

Elle permet aux artistes-interprètes de développer leurs compétences techniques, face aux demandes des « clients » et des équipes artistiques dans le secteur du doublage et de la voix off (documentaires audiovisuels, lectures à voix haute, annonces publicitaires, livres audio, audio description...)

Elle leur permet également de développer leur employabilité pour répondre aux besoins variés du marché.

Cette certification contribue ainsi à la professionnalisation, à la montée en compétences et à l'insertion ou au maintien dans l'emploi, des publics cibles (comédiens, musiciens, chanteurs, animateurs radio, journalistes...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A partir du travail, réalisé en amont avec l'ingénieur du son, adapter son placement et son niveau vocal par rapport au micro, afin d'obtenir un enregistrement optimal, en voix-off et en doublage.

Afin de respecter les codes d'enregistrement spécifiques de la voix-off, utiliser les repères techniques professionnels (time-code, V.I – version internationale...) quelque soit le support à partir duquel est réalisé le travail : texte papier, bande rythmo ou support numérique (tablette)

Pour permettre un doublage respectant le synchronisme du personnage et les codes d'enregistrement spécifique, utiliser les repères techniques professionnels propres au doublage (V.I –version internationale, bande rythmo).

A partir des directives de la direction artistique, proposer une interprétation, puis l'adapter au format du support à doubler ou à commenter (documentaire, fiction, dessin animé...)

Afin de maximiser la crédibilité des actions physiques à l'image, en dehors du texte (courses, combats...), de la scène doublée, les sonoriser, à partir de l'observation du personnage et de l'identification de la différenciation de ses impulsions ou réactions, de sa respiration, de ses cris et onomatopées.

Appliquer les méthodes de concentration, d'implication physique et d'intensité de jeu, pour garantir une efficacité maximum, malgré les contraintes techniques et artistiques, et sécuriser ainsi un minimum de prises durant toute la

durée d'une séance d'enregistrement.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en formation sont :

Artiste-interprète professionnel ayant déjà une expérience de l'image, de la scène et/ou du micro.

Artiste-interprète en cours de formation d'art dramatique.

Elle est accessible aux artistes-interprètes :

- Comédiens
- Musiciens
- Chanteurs
- Animateurs radios
- Journalistes

Elle peut concerner également les personnes en reconversion professionnelle (justifiant d'une pratique « amateur » antérieure et/ou d'une formation d'artiste-interprète en cours au minimum).

Et la présentation à la certification des compétences ne se fait qu'à l'issue du parcours de formation proposé par L'Association VAGABOND.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 3 personnes :

- un membre de l'organisme délivrant la certification qui ne peut être nommé à la présidence du jury
- deux professionnels du doublage/voix off extérieurs à l'organisme certificateur.

Les membres du jury d'évaluation doivent répondre à au moins un des critères de sélection suivants :

- Être Directeur Artistique en doublage et / ou voix off
- Être artiste-interprète en doublage et / ou voix off
- Être responsable du doublage et / ou voix off dans un studio d'enregistrement ou pour un client (chaines)

L'Association Vagabond s'assure de l'indépendance pleine et entière du jury pour prévenir d'éventuels conflits d'intérêts.

Un minimum de 50 % de ses membres sera extérieur à l'Association Vagabond et différent de ceux qui ont assuré? la formation.

Les membres du jury habilités pour les épreuves d'évaluation et la délivrance de la certification ont pour mission de :

- Réaliser une évaluation finale selon les prescriptions du certificateur.
- Délibérer et s'accorder sur un score à l'issue de l'évaluation- en cas de problème de départage, le président du jury a voix prépondérante.
- Proposer au certificateur un avis argumenté sur l'attribution de la certification au candidat

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2025
Date de dernière délivrance possible	21/06/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7350

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lemagasin.org/le-jeu-et-le-doublage-70h>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	43
Parcours menés à terme	43
Taux d'achèvement	100 %
Période	06/2024 – 11/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	53
Montant total engagé	220 492 €
Coût moyen par dossier	4 160 €
Durée moyenne	79 h
Période	03/2024 – 12/2025
France compétences	67 %
OPCO	22 %
Reste à charge titulaire	9 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.